

## Simulation de coûts pour l'accueil d'un apprenti en DUT (2 ans)

### Simulation financière pour l'accueil d'un apprenti dans le secteur public

Cette simulation se base sur un SMIC au 01/01/17 à 1 480.27 € pour un contrat d'apprentissage base 35h - et n'a pas de valeur contractuelle.

#### Salaire et cotisations sociales pour un apprenti

1 <sup>ère</sup> année	Apprenti de moins de 21 ans	Apprenti de plus de 21 ans
<b>Salaire brut mensuel versé à l'apprenti</b>	<b>61 % du SMIC</b> 902.96	<b>73 % du SMIC</b> 1 080.60
Base de calcul forfaitaire pour les cotisations	740	918
<b>Cotisations sociales</b>		
IRCANTEC : 4.20 %	31	39
FNAL 0.5 % + CSA 0.3 % + contr financement organisations syndicales 0.016 % + contr pénibilité 0.01 %	6	8
<b>Coût Annuel Chargé en €</b>	<b>11 279.52</b>	<b>13 531.20</b>
<b>Coût mensuel Chargé en €</b>	<b>939.96</b>	<b>1 127.60</b>

2 <sup>ème</sup> année	Apprenti de moins de 21 ans	Apprenti de plus de 21 ans
<b>Salaire brut mensuel versé à l'apprenti</b>	<b>69 % du SMIC</b> 1 021.39	<b>81 % du SMIC</b> 1 199.02
Base de calcul forfaitaire pour les cotisations	859	1 036
<b>Cotisations sociales</b>		
IRCANTEC : 4.20 %	36	44
FNAL 0.5 % + CSA 0.3 % + contr financement organisations syndicales 0.016 % + contr pénibilité 0.01 %	7	9
<b>Coût Annuel Chargé en €</b>	<b>12 772.68</b>	<b>15 024.24</b>
<b>Coût mensuel Chargé en €</b>	<b>1 064.39</b>	<b>1 252.02</b>

Les cotisations sociales salariales sont totalement prises en charge par l'Etat pour l'apprenti : salaire Brut ≈ salaire Net. Les cotisations patronales sont allégées et le salaire de l'apprenti n'est pas assujéti à CSG / CRDS.

#### Aides à l'apprentissage versées aux entreprises

- **Aide au recrutement d'apprentis** : 1 000 € pour les entreprises **de moins de 250 salariés** qui recrutent un apprenti pour la 1<sup>ère</sup> fois ou 1 apprenti de plus que le nombre d'apprentis présents au 01 janvier de l'année de conclusion du nouveau contrat.
- **Aide régionale\*** : prime régionale de base de 1 000 € par apprenti pour les collectivités de moins de 5000 habitants ;

\*selon barème régional en vigueur au 01/01/2017

#### Contribution de l'entreprise au financement de la formation

Pour information, le coût annuel réel pour cette formation est de **8 271 €**.

Nous sollicitons une contribution de l'établissement public, via une convention de formation, à hauteur de **3 500 €** (pour l'année universitaire 2016-2017).